N°89
Octobre 2014
www.kervignac.com

Kervignac

Magazine municipal



70ème anniversaire du massacre de Kermassonette

De nombreux Kervignacois ont assisté, samedi 23 août, à la cérémonie officielle du 70ème anniversaire du massacre de Kermassonnette. Cette cérémonie s'est déroulée à la stèle érigée en hommage aux cinq civils abattus par les Allemands : Marie PORTANGUEN, Marie HUCHON, Louis HUCHON, Louis LE RAL et Jean BOULARD.

À la suite de cette commémoration, les anciens combattants ont organisé une exposition en mairie sur Kervignac pendant l'Occupation et à la Libération, les combats de la Libération au niveau national et dans les régions de France, le rôle du renseignement, le nazisme et les camps.



Le départ de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit

Les trois dernières religieuses de la Congrégation ont quitté Kervignac au mois d'août après une présence de 156 ans. Le dimanche 17 août, pour le départ de Sœur Yvonne, Sœur Angélina et Sœur Françoise, la paroisse avait organisé une fête en leur honneur. La commune de Kervignac a remercié, à cette occasion, la congrégation pour le travail accompli depuis son arrivée. Sœur Yvonne est décédée depuis.



Photo énigme

Cette photo a été prise à Kervignac, où la situez-vous ? Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. Trois gagnants recevront un livre sur la commune. Réponse à donner à la médiathèque au plus tard le 15 novembre 2014 (Tél : 02 97 65 64 44). Réponse dans la prochaine édition du magazine municipal.

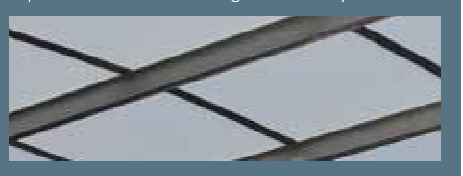


Photo énigme du mois de juin

La photo énigme du précédent numéro représentait une partie du mur de la nouvelle salle de sport intercommunale.





Les 110 ans du Pont du Bonhomme

Cette année, au 14 juillet, les Amis du Pont du Bonhomme ont souhaité marquer le 110ème anniversaire du Pont du Bonhomme.
Une exposition était proposée pour voir ou revoir l'histoire de ce pont avec notamment les statues originales. À la suite de la réhabilitation du pont réalisée par le Conseil général courant 2012-2013, une plaque commémorative a été posée.



Repas du personnel

Le 12 septembre, 64 conseillers municipaux et membres du personnel se sont réunis au complexe sportif pour le traditionnel repas du personnel. Innovation de la soirée : l'utilisation du barbecue géant pour de délicieuses grillades.



Sommaire



Édito

L'horizon s'assombrit.

- Une dette nationale qui dépasse les 2 000 milliards d'euros,
- le nombre de demandeurs d'emploi qui a passé le seuil des 2,4 millions,
- un grand nombre d'entreprises en difficulté notamment dans l'agro-alimentaire et le bâtiment,
- des coupes sombres de l'État dans le budget des collectivités,
- des démarches administratives qui s'éternisent : 7 ans d'études pour le PLU, une nouvelle loi : la loi ALUR qui remet en cause certaines dispositions du règlement et les zonages,
- les dépenses prises en charge par la commune dans le cadre de la réforme scolaire, etc, etc…

Stop… ! J'en appelle à plus de sérieux et de sérénité.

Au niveau de la commune,
vous êtes en droit de vous poser des questions.

Comment à Kervignac, allons-nous passer ce cap ?
La stratégie de développement que nous avons initiée depuis de nombreuses années, à savoir, des taux d'imposition stables depuis plus de 30 ans et la priorité au développement économique, nous assurent une croissance modérée mais continue. De ce fait, nous ne devrions pas être trop impactés par cette situation de crise.
Nous allons être vigilants. Nous ne gèlerons pas nos investissements. En revanche, nous serons peut-être contraints d'en différer certains.
Conformément à nos engagements antérieurs, nous mettrons tout en œuvre pour ne pas augmenter les impôts.

La situation n'est pas prête de s'améliorer.
Nous avons connu des années fastes qui ont permis à la commune de s'équiper.
Nous devons nous habituer à un autre rythme.
Nous ne vivons pas une crise comme certains le prétendent. Nous nous installons dans une mutation de la société.
Nous attacherons toujours une attention particulière au développement économique générateur d'emplois.

Jacques LE LUDEC, Maire.

Directeur de publication : Jacques LE LUDEC
Rédacteur en chef : Erwan CARIO
Comité de rédaction : Julie ANNIC, Sylvia AUCORDIER, Corinne BEULÉ, Christelle GUILLEVIN, Viviane JUINO, Lucie KOWAL, Elodie LE FLOCH, Pascal LE GUINIEC, Pierre LE LÉANNEC, Serge LE VAGUERESSE, Johanna MENGÈS, Yann QUIGNON, Mélanie SEBKI, Annick STEPHANT, Bertrand TANGUY, Martine WILLIOT, Philippe DOUSSINEAU, Conseil général du Morbihan, Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan, Syndicat Mixte de la Ria d'Etel.
Crédit photos : Mairie, Nathalie MARCON, Jean-Pierre GUENNEC, Armor Architectes Associés, Compagnie La Mangouste, Conseil général du Morbihan, Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan, Société Univers, Syndicat Mixte de la Ria d'Etel.
Réalisation : www.lecirejaune.com GROUPE**BEDC**

Principales décisions prises lors des réunions du Conseil municipal de mai à juillet 2014

FINANCES

Transfert de propriété de la salle de sport intercommunale

La CCBBO a fait construire à Kervignac une salle de sport, dédiée principalement à la pratique des sports collectifs.
D'une surface de plus de 2 000 m², le bâtiment abrite une salle pour les sports collectifs pouvant accueillir 256 spectateurs assis et une salle annexe.

Ce bâtiment sera utilisé en très grande partie par les associations kervignacoises. Aussi, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le principe du transfert de propriété de la salle intercommunale au bénéfice de la commune. Dans ce cadre, la commune reprend à son compte l'emprunt souscrit par la Communauté de communes, étant entendu que les sommes déjà versées par la Communauté de communes ne feront l'objet d'aucun remboursement, qu'il s'agisse du remboursement du capital ou des frais d'intérêt. Montant de l'emprunt restant à rembourser : 880 000 €.
En contrepartie de la participation de la CCBBO au financement de cet ensemble, ce dernier sera mis à disposition des associations intercommunales lors de manifestations sportives.

Taxe d'aménagement

Le Conseil municipal décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal le taux de la taxe d'aménagement à 4 % et d'exonérer totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable, à savoir les abris de jardin d'une surface inférieure à 40 m² en zone U et les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m² dans les autres zones. Cette disposition entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2015.

Subventions aux clubs sportifs

Le montant de la subvention octroyée est fonction de plusieurs paramètres : le nombre d'adhérents licenciés et/ou non licenciés, l'âge des adhérents, le coût lié à chaque discipline sportive (fréquence des compétitions…).

Associations	Nombre d'adhérents	Montant subvention
AERODANSE	141	2 303,09 €
BADMINTON	33	541,90 €
BOULE BRETONNE	107	540,26 €
BUDO GOJO	43	593,63 €
CYCLOTOURISME - VTT	73	599,38 €
FOOTBALL	220	7 697,49 €
GYM-VITALITE	110	1 124,86 €
HAND-BALL	154	5 377,98 €
JUDO	85	2 022,28 €
KARATE	106	1 958,24 €
TENNIS	171	4 597,97 €
TENNIS DE TABLE	43	1 034,54 €
TIR A L'ARC	68	1 022,23 €
TOTAL	1 354	29 413,85 €

Tribune de l'opposition

Une équipe à votre écoute pour une action constructive

La dernière campagne aura eu l'avantage de mettre en avant les besoins réels des Kervignacois. On entend ainsi parler d'une crèche parentale à horaires plus larges dans le secteur du Porzo.
Au niveau de la CCBBO, menacée de disparition par les réformes territoriales, on parle d'une ligne régulière de Plouhinec-Pen Mané. C'est bien, mais insuffisant. Il est urgent de la renforcer, notamment par une plus grande mutualisation des moyens pour le développement de vrais services aux habitants (nous pensons notamment aux transports).

Avec le transfert très probable de la compétence « Distribution de l'eau » du Syndicat d'eau d'Hennebont-Port-Louis, soit à « Eau du Morbihan », soit à la CCBBO, les élus auront l'opportunité de renforcer les compétences de la CCBBO en favorisant le choix de cette dernière. Nous appelons donc solennellement au transfert de cette compétence au profit de la CCBBO. Plus la CCBBO aura de compétences, plus son autonomie demeurera crédible.
Kervignac Autrement dispose d'un bureau à la Maison des Associations. Nous sommes en mesure d'y assurer des permanences pour répondre à vos questions, recueillir vos doléances et les relayer de façon constructive au sein du Conseil municipal et des différentes commissions. N'hésitez pas à nous rencontrer en prenant rendez-vous au 07 82 35 60 56.
Genoc'h, en ur mod arall.

L. Gregori, M. Montoya, J. Le Bouille, C. Jaffré
contact@kervignac-autrement.fr

TRAVAUX

Projet de Marché Couvert

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation d'un Marché Couvert au rez-de chaussée de l'immeuble de l'ancienne supérette, Place de l'Église.

La commune souhaite en effet pouvoir mettre à disposition des producteurs locaux un équipement performant et central afin de favoriser le développement de circuits courts sur la commune.
Il s'agit aussi, à travers cette future halle, de mettre en valeur le caractère agricole de la commune.
L'estimation financière du projet s'élève à un total de 118 924,30 € HT, honoraires inclus.

Le bâtiment sera entièrement « relooké » : sols, plafonds, éclairages et peintures seront refaits.
Des espaces seront dédiés à la charcuterie, aux légumes…
Ce projet bénéficie d'un financement partiel dans le cadre du programme européen Leader à hauteur de 4 897,29 €.

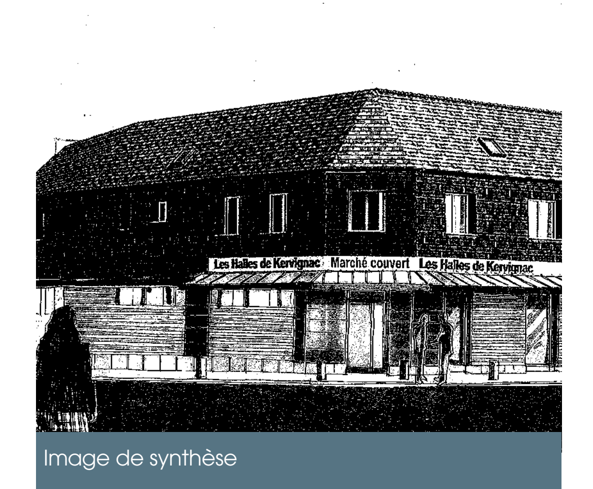


Image de synthèse

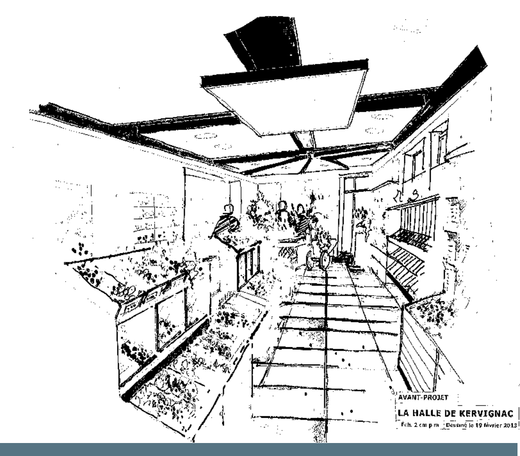


Image de synthèse

Motion de soutien à l'action de l'AMF

Les collectivités locales risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'Association des Maires de France (AMF), association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a souhaité à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. Elle dénonce l'amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

La seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale, et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la motion de l'AMF et soutient ses demandes, à savoir le réexamen du plan de réduction des dotations de l'État, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Économie

Vente de terrains Z.I. du Porzo
Vente d'un terrain d'une superficie de 2 691 m^2 à la SCI Pointdup et d'un second d'une superficie de 1 026 m^2 à la SCI Vernor, au prix de 17,94 € TTC le m^2.

Vente de terrains Z.A. du Braigno 2
Vente d'un terrain d'une superficie de 834 m^2 à la SCI Pérenno, au prix de 60 € TTC le m^2.

Travaux

Projet de Maison de Santé
La commune envisage la réalisation d'une maison médicale sur le terrain du presbytère, en partenariat avec les professionnels de santé regroupés en association (Pôle Santé Kervignac) : médecins, dentistes, infirmiers…

Les objectifs de cette opération sont multiples. Elle permettra d'une part, à la commune de pérenniser les activités médicales et paramédicales sur le territoire communal et d'autre part, de garantir une qualité de services à la population. Du point de vue du projet de santé, cette structure répondra aux objectifs suivants : améliorer la qualité de l'exercice professionnel et conforter l'accessibilité, la coordination, la continuité et la permanence des soins, via la mise en place de différents modes de pratiques coopératives. Du point de vue architectural, la conception de l'équipement s'attachera à intégrer une notion d'évolutivité du bâtiment. En effet, la prise en compte de cette évolutivité, voire d'une souplesse dans la distribution des locaux, a pour intérêt majeur de permettre de s'adapter aux évolutions du nombre de professionnels de santé, mais aussi de prévenir les éventuels problèmes d'organisation qui peuvent survenir pendant le montage ou les premiers temps de fonctionnement de la structure. En raison du positionnement de chaque praticien sur une installation à plus ou moins long terme au sein de la nouvelle structure, une décomposition de l'opération en tranches est souhaitée. Le Conseil municipal émet un accord de principe quant à ce projet de Maison de Santé avec un portage communal et une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Projet de kiosque à musique
Compte tenu du nombre important de manifestations se tenant au complexe sportif, il semble intéressant de doter ce dernier d'un kiosque à musique, qui pourrait servir à de nombreuses associations et aux écoles. Ce kiosque aurait également pour mérite de limiter les interventions des services techniques pour des montages de chapiteau. Il pourrait être installé sur la prairie faisant face à la salle n°1. Ses dimensions prévisionnelles seraient de 10 mètres sur 6 mètres.
Avis favorable du Conseil pour ce projet.

Carte Morbihan Tourisme



Pour partager de merveilleux moments, en famille ou entre amis, la Carte Morbihan Tourisme, sera votre meilleur allié pour visiter les sites de loisirs et culturels du département, et pratiquer de nombreuses activités : musées, châteaux, monuments mégalithiques, villages historiques, parcs d'attractions, parcours accrobranches, parcs animaliers, zoo, croisières maritimes et fluviales, loisirs sportifs...
La Carte Morbihan Tourisme est un concentré de petits plaisirs, elle est gratuite et exclusivement réservée aux résidents morbihannais. Elle vous permettra de profiter de nombreux avantages, réductions, bons plans, lors de vos prochaines visites ou activités.



Comment vous procurez la Carte Morbihan Tourisme ?

1- Connectez-vous sur www.destination-morbihan.com ;
2- Remplissez le formulaire ;
3- Recevez votre carte à domicile sous 15 jours ;
4- Profitez des avantages de la carte.

Point Accueil Emploi

Le Point Accueil Emploi Intercommunal de Merlevenez est ouvert aux demandeurs d'emploi et aux salariés de la CCBBO.
Le conseiller se tient à votre disposition pour vos démarches et assure une prolongation des services de Pôle Emploi. Des ateliers d'emploi sont régulièrement proposés (techniques de recherche d'emploi, optimisation de vos démarches, mise en relation avec les entreprises locales pour vos demandes de stage, transmission de vos CV).
Le service vous accueille sur 3 sites avec des permanences à Plouhinec le lundi matin et à Kervignac le lundi après-midi et à la CCBBO du lundi au vendredi en accès libre.
A votre disposition, une salle informatique, des accès à Internet, ainsi qu'un fond documentaire. Possibilité d'accompagnement individualisé sur rendez-vous.

Renseignements :
Philippe DOUSSINEAU
Tél : 06 65 61 62 50
emploi@ccbbo.fr

Ma ruche, je la déclare

La localisation des ruches est indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010.

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc **obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année**, et ce, dès la 1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (plan de maîtrise contre le varroa, lutte contre la loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.



Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre :

- de préférence par Internet sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure (cela dès la deuxième déclaration).

- ou auprès du GDS en remplissant un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à votre GDS départemental.

Formulaire à expédier à l'adresse :
GDS 56 – 8 avenue Edgar Degas
CS 92 110 – 56019 VANNES CEDEX

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement via le formulaire précité à retourner au GDS 56.



Travaux dans les écoles Françoise Dolto

La Municipalité remercie Rozenn, Elodie, Cécile, et Nicole (absente sur la photo).

Des travaux de peinture ont été réalisés par les intervenantes de l'association Avenir qui a pour objectif l'insertion professionnelle. Une classe, un couloir et le hall d'entrée dans l'école maternelle, ainsi qu'une classe en primaire ont été rafraîchis.

Carrefour de Trévidel

Dans le bulletin précédent, avait été présenté le plan des travaux d'aménagement du carrefour de Trévidel. Depuis, les travaux ont été réalisés et les abribus mis en place. Cet aménagement va sécuriser le cheminement des scolaires et des piétons. Nous invitons les usagers de la route, et particulièrement les automobilistes, à faire preuve de prudence.



Route de Kerguellec

À la suite des interventions de Monsieur le Maire, déplorant l'état de dégradation de la route réalisée par Réseau Ferré de France, la société Eurovia est intervenue, à la demande et au compte de RFF, pour la réfection totale de la voirie en enrobé.

Route du Lin

La route du Lin qui va du rond-point de Kergo au hameau de Saint-Sterlin a été réaménagée avec la création en rive d'un cheminement piéton et cycliste. Le tapis de la route est fait en bicouche et en enrobé au niveau du hameau. Pour la sécurité et la matérialisation du cheminement piéton, des plots holophanes ont été placés tous les 5 mètres et des bornes bois positionnées à certains endroits pour améliorer le côté visuel et attirer l'attention des automobilistes.



De nouveaux jeux à l'école Dolto

Une nouvelle structure de jeux a été mise en place à l'école maternelle par la société SDU de Locminé. Cette structure en bois polyéthylène est composée de deux tours avec toit, d'un escalier, de deux toboggans, d'une passerelle, d'une tour sans toit, d'un filet vertical de grimpe, d'un mât de pompier, d'une échelle demi-ronde et d'une échelle banane. Un sol moulé souple a été posé. Les tests de conformité ont été effectués à la fin des travaux.
L'école primaire, quant à elle, a été équipée de quatre buts de basket et de deux buts de handball, également installés par la société SDU.



Allée des Sports

Perspective du futur aménagement de l'Allée des Sports dont les travaux vont débuter.
En chantier actuellement, un changement de canalisation d'eau potable.



Image de synthèse

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



L' " esprit " de la loi

Afin d'alléger la journée de classe, les séquences d'enseignement sont programmées essentiellement le matin. Les après-midi permettent aux enfants d'accéder à des activités culturelles, sportives et artistiques.

Ce que dit la loi

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées.

- 1h30 de pause méridienne minimum.

- TAP (Temps d'Activités Périscolaires) incombant à la commune mais facultatif pour les élèves.

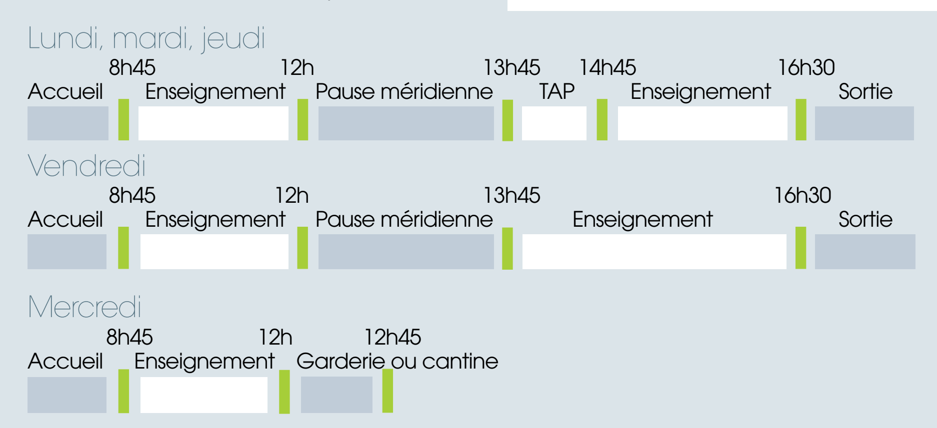
- 1 animateur pour 18 enfants (primaire) et 1 animateur pour 14 enfants (maternelle).

Réforme des rythmes scolaires à Kervignac

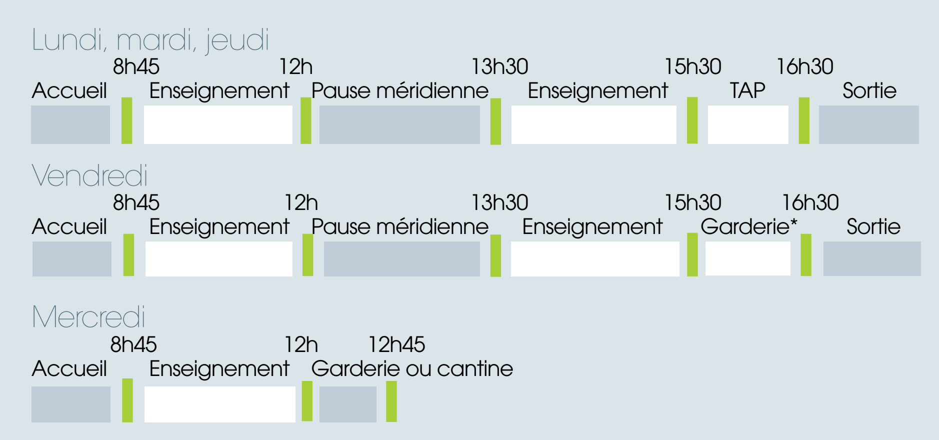
Après plus d'un an de concertation avec la municipalité, les directeurs et enseignants des écoles et les parents d'élèves, un planning prévisionnel a été transmis à l'Inspection Académique. Les écoles privées ont décidé, comme la loi les y autorise, de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.
De mars à juin 2014, un projet éducatif territorial a été élaboré et transmis aux services de la CAF, de l'Inspection Académique et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
En juin, les parents d'élèves ont été conviés à une réunion d'information concernant le planning retenu, l'organisation du mercredi et les activités de la 1ère période (septembre/octobre).

Le planning retenu

Pour l'école maternelle Françoise Dolto



Pour l'école primaire Françoise Dolto



* Gratuité de la garderie le vendredi de 15h30 à 16h30

Rentrée scolaire : les effectifs

Les équipes éducatives et le personnel des écoles ont été réunis lors d'un pot de rentrée, organisé comme tous les ans par la municipalité. Les effectifs sont en progression.
À l'école Françoise Dolto, en maternelle 159 élèves sont inscrits. L'on constate une légère baisse par rapport à l'année dernière, ce qui a entraîné la fermeture d'un demi-poste. Le primaire, en revanche, comptabilise 281 enfants. La progression enregistrée par rapport à 2013 a nécessité l'ouverture d'une classe. L'école Sainte-Anne a inscrit 170 élèves et l'école Notre-Dame de la Clarté, 213. On note une stabilité des effectifs. Le lycée Ker Anna compte 333 élèves, le pensionnat a vu son effectif augmenter lors de cette rentrée.





L'organisation du mercredi

Pour les enfants des écoles privées n'appliquant pas la réforme, le Centre de Loisirs est ouvert le mercredi matin.

Plusieurs possibilités s'offrent aux élèves des écoles Françoise Dolto à l'issue de la matinée :
- L'enfant est récupéré à 11h45 à l'école ;
- L'enfant emprunte les transports scolaires à 11h45 ;
- L'enfant est admis à la garderie périscolaire (au sein de l'école primaire) de 11h45 à 12h45. Ce service est facturé aux parents ;
- L'enfant est inscrit au Centre de Loisirs. Il déjeune au restaurant scolaire puis participe aux activités organisées l'après-midi ;
- L'enfant ne participant pas aux activités du centre l'après-midi peut déjeuner à la cantine en s'inscrivant la veille. À l'issue du repas, l'enfant sera à récupérer entre 12h30 et 12h45.

Les enfants de moins de 4 ans ne sont pas admis au Centre de Loisirs.

Le contenu des TAP

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaire), facultatifs, ont un caractère non payant mais nécessitent un engagement des familles.
Ils sont ouverts à tous les enfants fréquentant l'école.

La fiche d'inscription permet aux parents d'inscrire leur enfant, par période (cycle de vacances à vacances), aux TAP de leur choix. Les thématiques (danse, sport, arts plastiques, musique…) sont fixées par période.

De plus, les parents s'engagent à respecter cette inscription.
Les TAP sont encadrés par des animateurs qualifiés, proposant des activités variées.

Exemple de TAP en maternelle

	Lundi	Mardi	Jeudi
Groupe 1	Jeux de construction	Médiathèque, jeux de société	Éveil musical, comptines, chansons dansées
Groupe 2	Éveil musical, comptines, chansons dansées	Jeux de construction	Médiathèque, jeux de société
Groupe 3	Jeux de ballon, jeux de société	Éveil musical, comptines, chansons dansées	Jeux de construction

Exemple de TAP en primaire

	Lundi	Mardi	Jeudi
CP	Sports collectifs	Médiathèque, jeux de société	Jeux de rôle
CE1	Je crée un journal, arts plastiques	Sport	Médiathèque
CE2	Bricolage, éveil musical	Médiathèque	Sports collectifs
CM1	Jeux collectifs	Je crée un journal, arts plastiques	Bricolage, éveil musical
CM2	Jeux de rôle	Jeux collectifs	Je crée un journal, arts plastiques

Sécurité routière : les élèves kervignacois récompensés

Au mois de juin, la commune de Kervignac a été à l'honneur dans les concours départementaux de sécurité routière :

- Lise PENNEC, élève de l'école Notre-Dame de Clarté a remporté le concours départemental de dessins Gastounet, catégorie CM2. Elle a reçu à Baud, le 5 juin, lors de la remise des prix, un superbe vélo !
- Léa BENAIRE, Théo LE ROUX et Samuel GARRE ont également été primés. À cette occasion, la commune de Kervignac s'est vu décerner le trophée des communes du concours Gastounet pour saluer sa participation régulière au concours et son engagement dans les actions de sensibilisation au risque routier.



- Ethan PINEL, élève de CM2 de l'école Notre-Dame de Clarté s'est qualifié pour la finale des pistes vélos organisée par la Prévention Routière. Le 18 juin à Theix, il a terminé 11ème du concours départemental avec une moyenne de 16,89/20. Il est bon de rappeler que 6 500 élèves morbihannais ont participé à ces épreuves, des sélections jusqu'à la finale.



Bravo donc à tous les participants à ces concours et rendez-vous pour les éditions 2015 !

Bien voir et être vu

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Comme chaque année, les bénévoles de la Prévention Routière seront sur la Place de L'Église pour la campagne annuelle de contrôle des feux des véhicules, les 5 et 6 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ce service est gratuit. Vous pourrez à cette occasion faire un don au Téléthon.

Le savez-vous ?

Il faut redoubler de vigilance la nuit. Les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 mètres. À 70km/h, l'obstacle qui surgit dans la zone éclairée est inévitable.

Aide au transport des élèves internes du Morbihan



Le Conseil général attribue, sous certaines conditions, une aide au transport des élèves internes de la 6ème au baccalauréat.
Le représentant légal de l'élève doit nécessairement être domicilié dans le Morbihan.
L'élève doit être interne ou interne externé (ayant une chambre en ville), scolarisé dans un établissement de l'enseignement secondaire public ou privé sous contrat d'association avec l'État (collège, lycée jusqu'au baccalauréat).

L'élève, s'il est scolarisé dans le Morbihan, doit utiliser les transports collectifs (en cas d'utilisation d'un véhicule particulier, l'aide ne pourra être accordée qu'en justifiant de l'absence de transport collectif adapté à proximité). Demande d'aide à renseigner directement en ligne, avant le 31 décembre 2014, sur www.morbihan.fr/les-services/



Renseignements :

Tél : 02 97 54 83 17
subventions-transports@morbihan.fr

Ne pas présenter de dossier si :

- L'élève emprunte exclusivement les lignes du réseau TIM ou un service du réseau de transport scolaire en utilisant l'abonnement à 75 € déjà subventionné ;
- Le domicile et l'établissement sont situés dans la même communauté d'agglomération (se renseigner alors auprès de votre intercommunalité) ;
- Il s'agit d'apprentis ou d'étudiants (y compris les BTS et les classes préparatoires).

Eaux usées, eaux pluviales, êtes-vous bien branché ?

Le raccordement, une obligation

Tout immeuble ou maison situés dans une zone d'assainissement collectif, doit être raccordée au réseau public d'assainissement collectif dans les deux ans qui suivent la mise en service du réseau (article L1331-1 du Code de la santé publique). En effet, le non-raccordement dans ce délai constitue une infraction. La commune peut infliger au propriétaire des sanctions pécuniaires. Il est important de veiller à ce que le raccordement soit conforme.

BRANCHEMENT NON CONFORME :

Récupérateur d'eau pluviale

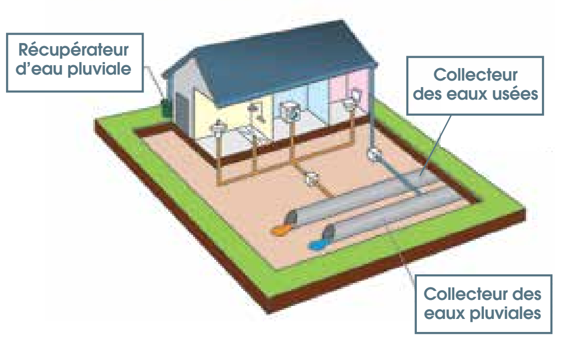
Regard de branchement

Collecteur des eaux usées

Regard de branchement

Collecteur des eaux pluviales

BRANCHEMENT CONFORME :



La séparation des eaux usées et eaux pluviales, un principe

La collecte des eaux pluviales doit être distincte de celle des eaux usées. Le raccordement se fait via une boîte de branchement, pourvue d'un regard, et située sur le domaine public, mais au plus près de la limite de propriété. Les travaux de raccordements jusqu'à la boîte de branchement sont à la charge du propriétaire. Une attention particulière lors de la réalisation des travaux est nécessaire, pour veiller à l'étanchéité et au bon raccordement.

Ainsi, il est interdit de rejeter :
- Les eaux usées dans le réseau d'eau pluviale ;
- Les eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées.

Les conséquences des débordements des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration peuvent être néfastes pour les activités économiques et l'environnement. Les rejets directs dans le milieu naturel peuvent provoquer une pollution des cours d'eau, une contamination des coquillages et des plages.

Visite de la station d'épuration de Locmaria par les élèves de l'école Sainte-Anne

Dans le cadre du projet d'année 2013-2014 de l'école Sainte-Anne de Kervignac, portant sur l'eau, les classes de CE2-CM1 (Nathalie LE BRAZIDEC) et CM1-CM2 (Nathalie MARCON) ont participé à un programme de sensibilisation à la problématique de l'eau sur le bassin versant du Blavet : appréhension de la notion de bassin versant, étude d'une source, visite d'une écluse à Hennebont...

Ce programme a été ponctué par le nettoyage du ruisseau de Kernouarn et la visite de la station d'épuration de Locmaria. Tous les élèves ont été ravis de ces différentes actions autour de l'eau et portent un regard différent sur les gouttes d'eau qui les entourent.



Les enfants ont été très attentifs aux explications de la technicienne de la SAUR sur le fonctionnement de la station.

RIPAME

Le RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistant(e) Maternel(le)s Enfants) est un lieu d'écoute, de rencontre et d'information pour les familles, les assistantes maternelles et les jeunes enfants.
Le RIPAME propose des temps de rencontre et de partage à destination des assistantes maternelles, des enfants accueillis et des parents employeurs. Ces temps d'accueil collectif ont pour objectif d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation et que ce soit pour chacun, petits et grands, un moment de plaisir, de découvertes et d'échanges.
De nouveaux projets voient le jour pour cette année 2014/2015, à la suite de souhaits et de besoins exprimés par les assistantes maternelles et coordonnés par l'animatrice du RIPAME (projet intergénérationnel, séances de professionnalisation dans les domaines de l'éveil psychomoteur et de l'éveil musical, séances de lectures aux tout-petits dans les différentes bibliothèques de la CCBBO…).



Contact :
Responsable du RIPAME
Mélanie SEBKI
Tél. : 02 97 02 68 61
ripame@kervignac.com

Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes, ouverte depuis le 15 juillet, est un espace convivial destiné aux 14-17 ans. Elle comprend deux salles d'activités détente et culturelles, un espace Art'elier, une salle de musique avec un studio d'enregistrement intégré, baptisée Salle Corentin.



Heures d'ouverture :
Période scolaire :
Mercredi et samedi : 14h - 18h30
Vendredi : 19h - 22h30
Période vacances : Accueil libre.
Lundi, mardi, jeudi : 14h - 19h
Mercredi et vendredi : 14h - 22h30
Tarifs de l'adhésion (montant annuel):
8 € pour les Kervignacois
10 € pour les jeunes venant de l'extérieur
Responsable de la Maison des Jeunes :
Bertrand TANGUY
Tél : 02 97 81 17 42
maisondesjeunes@kervignac.com

Un patio couvert agrémente la structure. Un animateur qualifié accueille tous les jeunes et est ouvert à tout projet collectif ou individuel de sorties, ciné, concerts, soirées à thèmes… qui lui serait présenté et dont il pourrait participer à la concrétisation. Depuis la rentrée, le studio accueille les groupes pour des enregistrements ou des répétitions (créneaux de réservation à voir avec l'animateur).



LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents accueille gratuitement les parents et leur enfant jusqu'à l'âge de quatre ans, dans un espace adapté. Dates des prochaines réunions du LAEP : le lundi de 9h30 à 11h30, les 3 et 17 novembre, les 1er et 15 décembre.



Contact :
Responsable du LAEP
Sylvia AUCORDIER
Tél : 02 97 02 66 66
multi-accueil@kervignac.com

L'été 2014 au Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs a fonctionné du 7 juillet au 29 août. C'est en juillet que la fréquentation a été la plus importante, avec environ 120 enfants par jour. L'encadrement a été assuré par une équipe de 18 animateurs motivés, diplômés ou en cours de validation de leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
À chaque semaine, son thème d'activités : les enfants ont voyagé au Brésil et dans différentes capitales. Ils se sont initiés à l'art et ont aussi joué aux policiers lors d'une grande semaine d'enquêtes. Et comme tous les ans, le vendredi c'était le grand jeu autour du thème de la semaine !

Les mini-séjours ont eu beaucoup de succès :
- Séjour à la Ferme de Brémelin ;
- Séjour aquanature au milieu des daims et des cerfs à Priziac ;
- Char à voile à Penthièvre ;
- Séjours, de découverte et d'initiation au paddle ;
- Découverte de l'activité accrobranche à Ploemel ;
- À Kervignac, les enfants ont pu s'initier à la cuisine.

Et, pour les plus petits, une nuit au camping à Penthièvre a été proposée.



Contact :
Responsable du Centre de Loisirs
Viviane JUINO
Tél : 02 97 65 60 51
affaires-scolaires-loisirs@kervignac.com

Carte Chouette

Permanences pour l'approvisionnement des comptes :
Lundi de 8h30 à 9h45 à la cantine de Kernours ;
Mardi de 8h à 09h au Pré Carré ;
Jeudi de 16h30 à 18h30 au Pré Carré.

Ticket Sports Loisirs

Le Ticket Sport Loisirs sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint du 20 au 31 octobre.





Responsable du Ticket Sport Loisirs :
Pascal LE GUINIEC
Tél : 02 97 02 66 68 ou 06 79 07 86 21
ticket-sport@kervignac.com

Séjour à la neige
La Commune organise un Séjour Neige du 7 au 14 février 2015.
Les tarifs sont définis selon le quotient familial :
Tranche 1 : 390 €
Tranche 2 : 433 €
Tranche 3 : 476 €
Hors Kervignac, Nostang et Ste-Hélène : 638 €
Date des inscriptions : le 22 novembre de 9h à 12h au Pré Carré.

Monoxyde de carbone

Faites vérifier, chaque année avant le début de l'hiver, vos appareils à combustion et installations par un professionnel.

Quel est le risque ?
Gaz inodore, invisible, non irritant, toxique et mortel, le monoxyde de carbone résulte d'une combustion incomplète due au manque d'oxygène au sein d'un appareil utilisant une énergie combustible (bois, charbon, gaz, fuel, éthanol). Il agit comme un gaz asphyxiant et prend la place de l'oxygène dans le sang. Il provoque maux de tête, nausées, fatigue, et dans les cas les plus graves, le coma voire le décès.

Chaque année, en France, près de 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine de personnes en meurt.

Suis-je concerné ?
L'émission de monoxyde de carbone peut être provoquée par :
- Le mauvais entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ;
- Une mauvaise ventilation ou aération du logement, surtout dans la pièce où est installé l'appareil à combustion ;
- Une mauvaise évacuation des produits de la combustion via les conduits ;
- Une mauvaise utilisation de certains appareils (chauffages d'appoint mobiles utilisés sur de longues durées, groupes électrogènes placé à l'intérieur…).

« Chaque année, faites vérifier vos appareils par un professionnel qualifié »

Que faire ?
- Respectez les consignes d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil ;
- Chaque année, faites vérifier vos appareils par un professionnel qualifié et faites ramoner mécaniquement les conduits de fumée et de cheminée ;
- Aérez régulièrement votre logement et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air ;
- N'utilisez jamais en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève ;
- Si vous devez utiliser un groupe électrogène, ne le placez jamais à l'intérieur du logement, même dans la cave ou le garage.

Attention, le monoxyde de carbone est un gaz inodore, invisible et mortel parfois en moins d'une heure.

Service d'aide à domicile

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de la CCBBO effectue, en mode prestataire, des actes d'assistance, de soutien et d'accompagnement aux personnes handicapées et aux personnes âgées. En 2013, 789 personnes du Canton de Port-Louis ont pu bénéficier de l'intervention d'une aide à domicile diplômée, de l'aide aux travaux ménagers, préparation des repas, aide à la toilette, levers et couchers, courses, sorties…



Renseignements

Service d'aide à la personne de la CCBBO au 02 97 65 62 90.

Collecte de jouets

Le CCAS renouvelle sa collecte de jouets en faveur des Restos du Cœur de Port-Louis. La collecte aura lieu du 5 au 29 novembre 2014. Les jouets neufs ou d'occasion en bon état sont à déposer en mairie ou à la médiathèque aux heures d'ouverture. Merci de votre générosité.

Association Espoir Amitié

L'association Espoir Avenir Amitié 56 est une association départementale loi 1901, créée en 1994. Elle est composée d'anciens malades alcooliques, de conjoints, d'abstinents volontaires et de sympathisants.
Le but de l'association est de convaincre les malades alcooliques et leurs familles de la nécessité de soins appropriés et de les accompagner tout au long du processus mis en place.

L'action de l'association comporte une partie prévention pour expliquer la maladie et l'autre partie, une présence soutenue auprès du malade et de sa famille. Une antenne existe à Hennebont depuis 2001. Des réunions mensuelles sont organisées chaque 3ème vendredi du mois à 20h30, à la Maison Pour Tous à Hennebont (Place Gérard Phillipe). Des permanences sont proposées les autres vendredis, de 18h à 19h.



Renseignements

06 88 48 40 27

Don du sang

La prochaine collecte de sang auront lieu dans la salle de motricité du Pré Carré (sous le restaurant scolaire) :

Lundi 15 décembre 2014 de 9h à 13h.



Résultats du Concours des Maisons Fleuries 2014

Ambiance végétale des commerces:
1 – Crêperie Les Chars à Bancs ;
2 – Crêperie Hent Er Mor ;
3 – Auberge de Kernours.

Jardin potager:
1 – Jeannine et Roger LE BAIL ;
2 – Thérèse CANDALH ;
3 – Marie-Cécile LE GALLE.

Décor floral:
1 – Thérèse ROBERT ;
2 – Yolande et Rémy KERAUDRAN.

Jardin paysager:
1 – Pierre RIO ;
2 – Félix RANNOU.

Grand jardin de fleurs :
1 – Pierre LESTROHAN ;
2 – André LE DUNFF ;
3 – Françoise LE CLAINCHE.

Petit jardin de fleurs :
1 – Gérard GAHINET ;
2 – Thérèse CANDALH ;
3 – Jeannine et Roger LE BAIL.

Éco-jardin
1 – Jocelyne et Loïc LE BLÉVEC.

Coup de cœur
Le jury a eu un coup de cœur pour le potager de Pascal KERZERHO.



La remise des prix aura lieu le samedi 18 octobre.

Association Aéro-Danse



Le samedi 7 juin s'est déroulé le gala annuel de l'association Aéro-Danse. Le thème du spectacle cette année était Contes et Histoires avec de magnifiques costumes.

141 danseuses étaient inscrites au sein de l'association pour la saison 2013-2014 et réparties en plusieurs groupes, des plus jeunes aux adultes.

Formes et couleurs

Le vernissage de l'exposition annuelle de l'association Formes et Couleurs a été organisé le vendredi 6 juin. L'association comptait, cette année, 35 adhérents dont quatorze enfants. L'exposition présente les travaux réalisés par les adhérents.
Depuis douze ans, l'atelier Formes et Couleurs accueille tous ceux qui souhaitent dessiner ou peindre, voire apprendre et se perfectionner, en prenant des cours dispensés par des professionnels.



Les Lunanthropes par la Compagnie Sonjévéyés

Les Fêtes Locales de Kervignac se sont tenues le premier week-end de septembre. Le Comité des Fêtes avait organisé de nombreuses activités : course de trottinettes, défilé humoristique, feux d'artifices... La ville de Kervignac s'est associée aux festivités et a proposé sur l'esplanade du Pré Carré, un spectacle de jonglerie et de feu. Les Lunanthropes de la compagnie Sonjévéyés. Une ode à l'amour, dans un univers burlesque et poétique, où deux hommes se disputent le cœur et les faveurs d'une jolie poupée.



Le défi de M. BELPAUME

M. Nicolas BELPAUME, parti de Manosque, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le 25 juillet, est arrivé à Kervignac le 8 août, après un long périple à vélo de 1 650 km. Originaire de Kervignac, il est entraîneur de volley-ball à Manosque. L'intégralité des dons collectés lors de la course a été reversée à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui opère et soutien des enfants malades du cœur. Une subvention de 150 € a été versée par la commune de Kervignac.

Foire aux Plantes et Produits du Terroir

Le **dimanche 2 novembre** se tiendra la 22ème Foire aux Plantes et Produits du Terroir de **9h à 17h30**, au complexe sportif. Une soixantaine d'exposants sera là pour vous conseiller dans le choix de vos arbres et arbustes et vous faire découvrir les produits du terroir.

La sixième édition du Tour des Arts

Cette exposition s'est déroulée du 26 juillet au 3 août dans les cinq communes de la CCBBO. Une douzaine d'artistes a présenté ses œuvres (peintures, gravures, photographies, sculptures). La ville de Kervignac a accueilli à la salle du Patronage, Joe REID, aquarelliste et Mickael THOMAZO, peintre et sculpteur.



Un temps d'écriture partagée…

En novembre, la médiathèque vous propose un atelier d'écriture composé de trois modules de 2h. Par le biais de ces ateliers, vous découvrirez et participerez à la construction d'une nouvelle épistolaire, sur le thème du voyage. L'écriture partagée est basée sur les souvenirs et les émotions qui y sont liés. À travers la découverte d'auteurs, chaque participant découvre de nouveaux genres littéraires.
L'écriture partagée, à la suite d'un temps d'échanges, permet une facilité d'écriture, une meilleure communication, une découverte de soi, un temps de détente et de convivialité. L'atelier sera animé par Coralie DEWAVRIN de l'atelier *Sève des Mots*.
Un groupe de cinq à douze personnes doit être constitué, chaque participant s'engageant à assister aux trois modules pour terminer son travail d'écriture.
Ils se dérouleront **les samedis 8, 15 et 22 novembre à 10h.**
L'atelier est gratuit, l'inscription se fait auprès de la médiathèque (par téléphone, mail ou sur place).



Le logo de l'atelier et les objectifs de l'écriture partagée.

Quelques dates à retenir !

Mois du film documentaire :
Samedi 14 novembre à 20h30 : projection du film « Les chevalières de la Table Ronde » de Marie HÉLIA, 2013.
Un documentaire sur des militantes bretonnes pour le droit des femmes. Débat en présence d'une des protagonistes du film.

L'aprèm'ciné jeunesse :
Samedi 29 novembre 15h30 : Amazonia de Thierry RAGOBERT (France, 2013).
Entrée libre et gratuite.

La ronde des livres (les bébés lecteurs)
Séances de lecture et d'éveil musical animées ouvertes au public.
29 novembre : Frères et sœurs.
20 décembre : Tapis de lecture « Les couleurs » (prêté par la Médiathèque Départementale du Morbihan).
Le samedi de 10h30 à 11h30.
Gratuit. Sur réservation.

Au fil des contes, par Côldyne
Le vendredi 5 décembre à 17h : Les trois esprits de Noël.
Entrée libre et gratuite, à partir de 5 ans.
La séance commence par un goûter à 16h30 !

Soirée ciné : cycle « Voyage »
Vendredi 12 décembre à 20h30 : Snowpiercer de BONG Joon-ho (Corée, 2013).
Entrée libre et gratuite.

Spectacle « Nom d'une poule ! », conte musical par la compagnie La Mangouste

Attention… La poule se réveille !
Elle cagnette, elle crételle, la poule glousse, elle se lève…
Les histoires à 2 pattes peuvent désormais dévoiler leur secret, leur lot de dents pointues, d'animaux à plumes et de maman poule désemparée face à un poussin qui ne veut rien manger. Les enfants sont entrainés dans une valse endiablée, où luth, casserole, balafon, poêle se donnent le pas pour accompagner les petites histoires.
Mais ils ne resteront pas sans rien faire !
Car nos bêtes à plumes auront besoin de toutes les oreilles, de toutes les voix et de tous les bras pour continuer leur chemin.

Dès 2 ans. Durée : 40 minutes.
Gratuit, sur inscription à la médiathèque.
120 personnes maximum.



Liste des manifestations

Mois	Date	Association	Manifestation	Lieu
Octobre	17	Handball Club Kervignac	Rentrée Sportive Parents & Jeunes	Salle Intercommunale
	17, 18 & 19	Comité des Fêtes	Grande Exposition Jeux de LEGO	Complexe Salles 1 & 2
	18	Danse Latino	Stage **interne**	Salle de motricité
	25	Aïkido - Iaïdo	Stage interne	Salle 4
Novembre	1	Anciens Combattants	Carré Militaire	Patronage
	2	Ville de Kervignac	Foire Plantes **&** Produits du Terroir	Complexe + salles 1,2,3
	11	Anciens Combattants	Commémoration Armistice	Place Église + patronage
	15	Danse Latino	Stage interne	Salle de motricité
	15 & 16	Aïkido - Iaïdo	Stage interne	Salle 4
	22	A.N.B.K.	Soirée de Fin d'année	Salle de Kernours
	23	Notre-Dame de la Clarté	Troc Vide Dressing	Complexe + salles 1 & 2
	29	Club Cyclo - VTT	Ass. Générale & repas du club	Resto scolaire du Centre
	29	École Ste Anne	Soirée de l'Avent	Place de l'Église
	29 & 30	Aïkido - Iaïdo	Stage interne	Salle 4
	30	Book Hémisphères	Braderie	ZA de Kermaria 9h-18h
	30	Com. Chapelle St Efflam	Repas des bénévoles	Resto scolaire de Kernours
Décembre	5	Les Fous du Volant	Tournoi Téléthon ouvert à tous	Complexe + salles 1 & 2
	5,6 & 7	Téléthon	Week-end national du Téléthon	Complexe + salles 1 & 2 + place de l'Église
	7	Anciens Combattants	Assemblée Générale & Inscriptions	Patronage
	12	Ecoles Dolto	Marché de Noël	Place de l'Église
	13	Danse Latino	Stage interne	Salle de motricité
	14	Anciens Combattants	Assemblée Générale & Inscriptions	Patronage
	15	Donneurs Sang Bénévoles	Collecte du Sang 9h /13h	Salle de motricité
	19	Handball Club Kervignac	Match de Gala Pompiers Hennebont	Salle Intercommunale
	19	Tennis Table Kervignac	**Tournoi Annuel Nocturne**	Salles 3 & 3 bis
	19	Notre-Dame de la Clarté	Arbre, animations & goûter de Noël	Restaurant scolaire de Kernours
	20	Club des Retraités	Goûter de Noël	Restaurant scolaire du Centre
	21	Club de Judo	Compétitions Inter-Clubs	Salle 4



Le Bagad de Kervignac, baptisé NOZEGANED (Korrigans de la nuit) lors de sa création à Port-Louis, cherche une nouvelle identité.
Nous invitons les Kervignacois à nous soumettre leurs propositions en breton, fondées sur les mythes ou légendes de la commune.
Merci d'adresser, au plus tard le **15 décembre**, votre réponse en breton, avec la traduction en français, ainsi que vos coordonnées, au Bagad NOZEGANED Maison des Associations 56700 KERVIGNAC (une boîte aux lettres est à votre disposition).
Le bagad vous remercie de votre aimable contribution.

État Civil

NAISSANCES

Date	Nom
6 juin	Mia LE STUNFF
14 juin	Ilan LE MAÎTRE
16 juillet	Soline GUÉGUEN
17 juillet	Tiago SOURBÈS
19 juillet	Lola LE KER
26 juillet	Ewen JÉGADO
15 août	Nathan GUILLAUME
20 août	Coline TATIBOUËT
25 août	Lou CHEVALIER
5 septembre	Maho RIOU
11 septembre	Norah LE PEN
12 septembre	Julien LE BRETON
16 septembre	Victor MARCHIS
18 septembre	Nolan GUÉGAN

MARIAGES

Date	Noms
21 juin	Catharina JONKER et Éric PINEAU
21 juin	Priscilla FORLIN et Wilfried MONNIER
12 juillet	Céline PLAINVERT et Jean GARREC
12 juillet	Marion THYREAULT et Gwénolé STEPHANT
19 juillet	Emmanuelle JEUFFROY et Éric LE BOURVELLEC
2 août	Rachel LE TROIDEC et Thierry ROLLAND
9 août	Jennifer DELANNOY et Ludovic LE SCOUARNEC
6 septembre	Lolita JACALAS et Laurent ROYER
13 septembre	Julie LE HEN et Vincent BRETON
27 septembre	Clémentine LE DÛ et Fabien BOUVET

DÉCÈS

Date	Nom
29 mars	Angèle CAMISULI née ERNANDEZ
4 juin	Jeannine LE CRAS née NIGEN
19 juin	Marie-Vianneyte KOKORIAN née OLIVIER
8 juillet	Aurélien LE DUFF
8 juillet	Jean-Noël ROBIC
15 juillet	Etienne LOLICHON
22 juillet	Christiane DUMAZEDIER née ROPARS
26 août	Jacky ORJUBIN
26 août	Yvonne CHARPENTIER
11 septembre	Marie GUILLEMOTO

Braderie de livres

Prochaine braderie organisée par BOOK HÉMISPHÈRES :

- Dimanche 30 novembre 2014

De 9h à 18h, ZA de Kermaria - KERVIGNAC